



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de l'Industrie et du Commerce.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : gels des importations d'oignons et mesures d'accompagnement

Monsieur le ministre c'est un militant du patriotisme économique et de la souveraineté notamment alimentaire qui vous écrit aujourd'hui. J'ai toujours soutenu et je continue de soutenir la protection des producteurs locaux d'oignons et de leurs productions dans le but de favoriser la consommation de ce que les filles et fils du Sénégal produisent et d'assurer à terme une souveraineté pleine et entière du Sénégal en oignons.

Parallèlement à ce soutien, la représentation nationale doit aussi veiller à ce que nos concitoyens ne soient pas victimes d'une flambée des prix d'oignons locaux avec la décision de l'ARM de geler les importations d'oignons à partir du 25 Janvier 2025.

C'est pourquoi Monsieur le ministre je vous demande : Est-ce que votre département a un dispositif de contrôle des prix afin que le citoyen consommateur ne soit pas abandonné à des hausses des prix de l'oignon ? Votre département a-t-il fixé des prix plafond ? Avez-vous un dispositif permettant pour surveiller les stocks afin d'éviter leur manipulation à des fins de spéculation ? En cas de pénurie certifiée pendant la période de gel des importations d'oignons que va faire votre département ? Quelles sont les mesures d'anticipation dont vous disposez pour protéger les citoyens d'éventuelles augmentation du prix de l'oignon ?

Guy Marius Sagna

Député de la XV^e législature

